

Cahiers de lexicologie

N° 91 – 2007 - 2

HOMMAGES À JEAN RENÉ KLEIN

Numéro dirigé par Cédric FAIRON (UCLouvain)
et Béatrice LAMIROY (KULeuven)



Cahiers publiés par le laboratoire
Lexique, Dictionnaires, Informatique (LDI)
(Université Paris 13 – Université de Cergy-Pontoise – CNRS)

© Éditions Garnier

Ra 2441

STRUCTURES DIALOGIQUES, FIGEMENT ET GRAMMATICALISATION¹

This article examines how the different cases of use of a linguistic construction change over time and the construction becomes a frozen expression. The specificity of this construction is to associate a predicative noun (like la cause, la raison, la condition, le problème) in a paratactic way with the sentence that follows. Our goal is to explain the type of relation that connects these two constituents. In order to do so, we will investigate the origins of these constructs and discuss two possibilities : the origin can either be seen as a phrasal structure (in this case, both sentences have been connected with a structure like la cause est que, la raison est que....) or the origin can be seen as discursive (two autonomous entities connected with a pragmatic link of dialogic nature). We will use the theory of grammaticalization as a framework for identifying this origin.

Introduction

Dans cet article, j'aborderai une question relative au changement linguistique, à savoir la façon dont une construction a modifié ses emplois au gré du temps pour aboutir à une certaine forme de figement.

Parmi les théories qui se sont intéressées aux changements linguistiques, la théorie de la grammaticalisation² a trouvé un large écho au sein des linguistes depuis une vingtaine d'années. Mon propos sera de voir la façon dont cette théorie peut aider à rendre compte de l'émergence d'une construction en français contemporain.

1 Cet article est une contribution au projet *Les Expressions hybrides*, financé par le Fonds national suisse de la recherche scientifique (No : PF001-108351).

2 Voir l'ouvrage de Christiane MARCHELLO-NIZIA (2006) pour une présentation de la théorie et des phénomènes du français dont elle rend compte.

La particularité de la construction que j'analyserai est d'associer un nom prédicatif (comme *la cause*, *la raison*, *la condition*, *le problème*³) de façon parataxique à un énoncé qui suit. Elle est utilisée dans les discours suivants (issus de conversations écrites puisées sur Internet) :

- (1) Malgré son âge respectable, il lui est arrivé de saluer ses fans en se promenant en papemobile... découverte de son recouvrement pare-balles ! *La raison : il veut être près du peuple.*
(<blogue.branchez-vous.com/archives/2006/04/le_pape_est_coo.html>)
- (2) Cyril était convoqué le 27 décembre 2002 au tribunal de grande instance de Clermont-Ferrand en vue d'une mesure de « rappel à la loi ». *La cause : il avait exprimé une réaction par écrit sur une affiche sexiste.*
(<www.lameute.fr/reseau_archives/41a50.php3>)

La théorie de la grammaticalisation servira de base pour répondre essentiellement à deux questions que soulève ce type de construction. Étant donné qu'il n'y a aucune trace de recton entre le constituant nominal et l'énoncé qui suit, quel type de lien unit ces deux constituants ? S'agit-il d'une construction dont l'origine est discursive (on a affaire à deux énoncés autonomes reliés par un lien pragmatique) ou d'une construction dont l'origine est une structure phrasique (les deux constituants ont été reliés par une structure hypotaxique du type *la cause est que, la raison est que...*) ?

Je commencerai par présenter quelques éléments de la théorie de la grammaticalisation, et dans une seconde partie, sur la base de ces éléments, je proposerai une réponse à ces deux questions.

1. Parcours théorique sur la notion de grammaticalisation

La théorie de la grammaticalisation est inspirée des travaux d'Antoine MEILLET qui en 1912 a introduit le terme de « grammaticalisation » pour décrire le passage d'un mot autonome au rôle d'élément grammatical. Il y voit l'un des deux processus fondamentaux de l'enrichissement, du renouvellement de la grammaire d'une langue, l'autre étant l'analogie.

« Tandis que l'analogie peut renouveler le détail des formes, mais laisse le plus souvent intact le plan d'ensemble d'un système existant, la "grammaticalisation" de certains mots crée des formes neuves, introduit des catégories qui n'avaient

3 L'étude portera spécifiquement sur deux de ces constructions, celle avec *la cause* et *la raison* + énoncé. Le paradigme comprend d'autres constructions nominales, mais pas n'importe lesquelles. Par exemple *la preuve* + énoncé répond à un autre type de dérivation (cf. ROSSARI et COJOCARIU, à paraître). En l'état nous avons proposé une étude de *conclusion* + énoncé selon laquelle la construction s'intégrerait à ce paradigme (cf. ROSSARI, à paraître) et nous présumons que les constructions avec *condition*, *problème* sont également intégrables à ce paradigme.

pas d'expression linguistique, transforme l'ensemble du système. Ce type résulte d'ailleurs, comme les innovations analogiques⁴, de l'usage qui est fait de la langue, il en est une conséquence naturelle. » (A. MEILLET 1912/1982 : 133)

Cette théorie est fondée sur deux idées clés :

- Les changements sont unidirectionnels. Cela veut dire qu'il ne peut pas y avoir d'aller-retour. Une forme ayant atteint un certain stade dans son évolution ne peut pas revenir au stade antérieur.

- Les changements suivent une même tendance qui va du lexical au grammatical ou du grammatical au plus grammatical. Cela veut dire que le point de départ est une forme du lexique, pourvue d'un contenu descriptif, et que son évolution va l'amener à devenir une forme grammaticale, donc dépourvue de contenu descriptif, mais porteuse d'un contenu grammatical ou instructionnel (donnant des instructions sur la façon dont on doit interpréter un énoncé).

Un des cas qui illustre de manière exemplaire le processus de grammaticalisation est fourni par le mot lexical *pas* > *passus* qui est devenu *pas*, le mot-phème de la négation. Le mot en cause est donc, au terme du processus, devenu complètement grammatical.

Les mots qui se grammaticalisent s'intègrent dans le système selon un certain nombre de normes, tendances, qui ne doivent pas toutes être en vigueur à la fois pour que l'on puisse parler de grammaticalisation. P. HOPPER (1991) en a identifiées cinq, reprises dans C. MARCHELLO-NIZIA (2006 : 49-50).

« Principe de "stratification" (*layering*) : l'introduction d'un nouveau terme dans un domaine de la grammaire ne fait pas toujours ni aussitôt disparaître les unités qui exprimaient la même notion ; les unités d'origine différente peuvent coexister et interagir. »

Le fait d'avoir introduit les constructions du type *la cause*, *la raison* + énoncé n'a pas fait disparaître les autres possibilités de formulations pour introduire une cause, notamment *la cause est que*, *la raison est que*.

« [Principe] de "différenciation" (*divergence*) : la valeur grammaticale acquise par un terme ne fait pas disparaître ses fonctions ou emplois antérieurs. Et l'ancienneté et la nouvelle unité continuent d'évoluer chacune dans son domaine propre. Une illustration de ce principe est le cas où les deux unités source et cible peuvent se construire l'une avec l'autre [...] : ainsi en français la négation *pas* qui résulte de la grammaticalisation du substantif *pas*, peut coexister avec ce dernier : *Il n'a pas avancé d'un pas.* »

4 Un exemple d'innovation analogique serait la création de ce ou de l'article indéfini pluriel *des*, qui sont une conséquence de l'analogie. La forme ce est créée à partir d'un rapprochement entre le déterminant démonstratif pluriel *ces* et l'article défini pluriel *les*, par la forme, la valeur et la fonction. Par analogie avec la forme du singulier *le* correspondant à *les*, une nouvelle forme est créée pour le déterminant démonstratif singulier : *ce*. Le même processus est en jeu pour le déterminant indéfini pluriel *des*. Cf. MARCHELLO-NIZIA (2006 : 94).

Cela n'est pas le cas pour nos constructions (**la cause* : *la cause de son absence*...). On ne peut pas avoir une autre occurrence de "cause" dans cette construction qui se distingue de l'occurrence initiale.

« [Principe] de "spécialisation" ou de "sélection" (*specialization*) : il peut exister dans une langue plusieurs moyens (lexicaux) de dire la même chose : quand une grammaticalisation se produit, cette variété se réduit, et le petit nombre des formes conservées assume des significations grammaticales plus générales ; »

Ce principe est plus ou moins visible dans le cas qui nous intéresse. Les constructions du type *la cause*, *la raison*, *le problème*, *il est toujours en retard* tendent à devenir dans certains registres la formulation standard au lieu de formulations qui obéissent aux contraintes de la grammaire écrite du type *la cause*, *la raison*, *le problème est qu'il est toujours en retard*.

« [Principe] de "persistance" ou "conservation" (*persistence*) : une forme grammaticalisée conserve souvent des traces de son histoire, de ses significations et de ses constructions d'origine. »

On verra que ce principe est clairement à l'œuvre dans les structures avec *la cause*, *la raison* + énoncé. Mais pour cela il faut d'abord identifier le type de construction auquel on peut les rattacher.

« [Principe] de "dé-catégorisation" : les formes en se grammaticalisant passent de catégories majeures "nom", "adjectif" et "verbe", à des catégories secondaires telles que "adverbe", "participle", "prépositions", etc. »

Le cas est facile à illustrer pour *pas* qui est passé de la catégorie substantif à la catégorie « adverbe ». Il est des cas où ce changement fait sortir une catégorie de la langue pour la faire entrer dans le discours. Par exemple, l'adverbe *maintenant* a acquis le fonctionnement de connecteur de discours dans un emploi comme le suivant : *Paul est gentil, maintenant, est-ce qu'il est aussi intelligent ?* Mais *maintenant* n'a pas changé de catégorie, il s'agit toujours d'un adverbe. En ce qui concerne nos constructions, on peut se demander si elles n'ont pas acquis un fonctionnement discursif, étant donné qu'elles peuvent être remplacées par un connecteur (comme *car* ou *parce que*). La réponse à cette question dépend de la structure de laquelle on les fait dériver.

L'évolution qui conduit à l'acquisition d'une fonction qui joue un rôle au niveau du discours (comme dans le cas des adverbes qui sont devenus connecteurs) – a été désignée par le terme de *pragmaticalisation*. E. C. TRAUOGOTT (2004) prévoit un type particulier de cheminement caractérisant l'acquisition d'une fonction discursive :

5 Voir B. LAMIRROY et M. CHAROLLES (2005) pour une analyse du processus de grammaticalisation qui concerne des adverbes ayant subi le même type de trajectoire, et C. COJOCARIU (2007) pour une étude des propriétés sémantico-pragmatiques de *maintenant* en tant que connecteur.

Cheminement caractérisant l'acquisition d'une fonction discursive :

Mot lexical plein > syntagme adverbial > adverbe de phrase > *discourse marker*
Je reprends un des exemples d'E. C. TRAUOGOTT pour illustrer ce cheminement : *Indeed*.

Dede/Indeed (acte) était et est toujours un nom.

In dede (*in action*, en action) syntagme adverbial.

In dede/Indeed adverbe de phrase qui renforce une conjonction adversative (on le trouve en combinaison avec *but*).

Indeed "discourse marker" qui maintient une valeur adversative, mais qui est aussi utilisé pour confirmer ou élaborer un point de vue.

Ce cheminement reste parfaitement fidèle à ce que prévoit la théorie de la grammaticalisation, à la différence près que l'unité cible est une unité du discours et l'unité source est une unité de la langue. Elle associe à ce type d'évolution (mot de la langue > mot du discours) un certain nombre de traits qui caractérisent le mot au terme de son parcours : affaiblissement sémantique au bénéfice d'un accroissement de la fonction pragmatique caractérisée par l'acquisition d'une valeur de subjectivité ou intersubjectivité ou l'acquisition d'un fonctionnement textuel ou métatextuel.

En ce qui concerne nos constructions, le parallélisme est plausible, dans la mesure où le SN *la cause*, *la raison*, semble avoir un fonctionnement textuel voire métatextuel (il qualifie de cause, de raison l'énoncé qui suit) et qu'il paraît investi de la subjectivité du locuteur (est cause, raison... ce qui est jugé cause, raison... par le locuteur ; il ne s'agit pas de décrire des causes factuelles).

2. Les constructions à prédicat nominal libre accompagnant un énoncé

Nous allons examiner à présent les propriétés de nos constructions afin de voir si elles présentent des traits qui permettent de les considérer comme des cas de grammaticalisation et, si oui, quel est le cheminement qu'elles ont parcouru.

La première constatation que l'on peut faire, c'est que ces constructions n'ont émergé que dans un état récent du français écrit. On n'en trouve pas d'occurrence dans des corpus de textes écrits. Il n'y a par exemple aucun exemple de ce type de construction dans une base de données de textes écrits comme Frantext. Les emplois relevés sont issus de conversations puisées sur Internet. Il est donc légitime de les mettre en relation avec une autre construction dont elles auraient possiblement dérivé.

La seconde observation est que le syntagme formé avec les noms *raison* ou *cause* intégré à ce type de construction semble avoir subi une certaine forme de figement. Il paraît avoir amoindri ses capacités flexionnelles. D'une part, la forme la plus courante est celle avec le déterminant défini, d'autre part, le nom-

bre signifié par le déterminant singulier ou pluriel n'est pas forcément en rapport avec le nombre de causes ou raisons évoquées dans l'énoncé qui suit.

- (3) L'histoire est récente puisque j'ai quitté mon compagnon samedi soir. Les causes : la violence.
(<http://72.14.221.104/search?q=cache:vSV8iBidIRAJ:www.sosfemmes.com/faq/100>)
- (4) On sait que presque toute commande qui dépasse 5 000 pièces est « donnée » en Chine ou en Inde. Des petites marques aux plus grandes, elles vont toutes là-bas. Les raisons ? Le prix de revient.
(www.francophonie-roumanie-2006.info/libre_pensee.htm)
- (5) Au total de novembre 1944 à mars 1945, plus de 6 500 ballons des deux types furent lâchés. Très très peu parvinrent jusqu'aux USA, l'immense majorité s'abîmant en mer. La cause ? Les conditions météorologiques finalement défavorables et de nombreuses erreurs de conception.
(www.1939-45.org/articles/synjijap.htm)
- (6) France Info, de son côté, annonce que ce match pourrait avoir lieu... à Sedan ! La raison ? Les coûts de location de l'autre artésien et l'indisponibilité du stade de la Licorne.
(www.leblogfoot.com/category/coupe-de-france/)

Les deux premiers exemples illustrent des cas où le SN est au pluriel et suivi d'un seul élément qualifié de cause ou de raison, les deux derniers illustrent le cas inverse : le SN est au singulier, mais il est suivi de plus d'un élément servant de cause ou de raison. Ces observations donnent de bons indices pour nous permettre de répondre de façon positive à la première question. Ces constructions sont le produit d'une évolution qui présente, par les manifestations de façonnet qui les caractérisent, les traits d'une grammaticalisation.

La deuxième question concerne alors la structure dont ce type de construction dérive. L'une des possibilités envisagées au début de l'article est de les voir comme des avatars de constructions hypotaxiques, dans lesquelles le SN est attaché à l'énoncé sous forme de proposition principale régissant une subordonnée, comme dans les séquences suivantes :

- (7) Cela ne surprend donc personne que les versements mensuels d'une location soient toujours moins élevés que ceux d'un emprunt, à condition que les prix et les taux d'intérêt soient identiques. La raison est que le consommateur ne rembourse qu'une partie du capital dans le cas de la location et la totalité du capital dans celui de l'emprunt.
(strategis.ic.gc.ca/epic/internet/moca-bc.nsf/fr/ca01852f.html)
- (8) De nombreuses personnes critiquent cette politique de tolérance zéro car elle entraîne plusieurs effets pervers : le premier et le plus visible est l'augmentation des plaintes contre les policiers, qui est de 41 % pour New York. La cause est que les policiers sont pressés par leur hiérarchie de « faire du chiffre ».
(fr.wikipedia.org/wiki/Tolérance_zéro)

Ce type de rattachement cadre bien avec la représentation que l'on peut se faire du français relâché, où l'hypotaxe tend à disparaître au bénéfice de structures moins complexes, fondées sur des relations parataxiques (cf. langage des conversations Internet, style journalistique...).

Outre les intuitions de sujet parlant que nous pouvons avoir, il semble aussi y avoir des arguments linguistiques qui peuvent justifier la mise en relation de ces deux structures.

— Elle entrerait dans le cadre de structures déjà étudiées du type *je pense que X et X, je pense* (cf. BRINTON, 1996 : 211 et ss.) — à propos de *guess, mean, think*. La construction *X, je pense* est vue comme le résultat de l'émancipation du contenu subordonné qui devient l'objet principal de l'assertion commentée par le parenthétique *je pense*. Il semblerait que l'on ait affaire à un cas très similaire où *la cause est que, la raison est que* passe du statut de principal objet de l'assertion à celui d'appendice de l'énoncé, dans les constructions de type (1) ou (2).

On peut néanmoins ajouter une réserve à ce premier argument : le parallélisme s'arrête au fait que l'élément détaché (*je pense, la cause*) ne régit pas le reste de l'énoncé. Mais, en tant qu'élément « libre », il n'a pas du tout le même statut. *Je pense* fonctionne comme un parenthétique, il peut occuper plusieurs positions dans l'énoncé alors que *la cause* ou *la raison* ne peuvent en aucun cas être considérés comme des parenthétiques. Ces syntagmes n'ont aucune liberté positionnelle, leur seule place possible est à l'initiale de la phrase. Dans ce sens, ils restent fondamentalement des SN, il n'y a pas eu de dé-catégorisation.

— Une des modifications qui a conduit à la construction résultante, à savoir la chute du *que*, est répertoriée comme signe de grammaticalisation pour une autre construction, celle avec morphème interrogatif *est-ce que*. Le morphème interrogatif *qu'est-ce que (qu'est-ce que tu fais ?)* se réduit dans certains contextes à *qu'est-ce (qu'est-ce tu fais ?)*.

Voilà la façon dont R. DRUETTA (2002) décrit le cas en tant qu'indice de grammaticalisation :

« D'autre part, l'existence et l'emploi mêmes de cette forme apocopée constituent un signal important du degré d'avancement de la grammaticalisation d'*est-ce que*, puisqu'on passe de l'étape de la fusion, où les différents morphèmes agglutinés dans la nouvelle unité sont, de fait, inanalysables, à celle de la chute d'un élément fondamental du dispositif clivé, à savoir la particule *que*, dont la fonction serait d'assurer l'insertion de l'élément extrait dans la phrase nucléaire. » (R. DRUETTA, 2002 : 3)

L'argument paraît nettement plus convaincant. Il permet d'alimenter l'idée qu'à l'oral les structures tendent à se simplifier, la disparition des indices d'hypotaxe en étant le signe.

Toutefois l'idée selon laquelle on aurait affaire à un phénomène du même type pour nos constructions se heurte aussi à des objections.

Premièrement, la chute de *que* ne peut pas être considérée comme un processus usuel de grammaticalisation. Elle se déclenche dans le cas des construc-

tions analysées par R. DRUETTA (2002) seulement dans certains contextes, ceux dans lesquels il y a un premier élément interrogatif *quand, que*, mais non dans les contextes où seule la particule *est-ce que* intervient. Cf. *Quand est-ce-que tu viens ? / Qu'est-ce que tu fais ?*, vs. **Est-ce que tu viens ?*. On ne peut donc en faire un indice standard de grammaticalisation en tant que manifestation de la réduction des formes.

Deuxièmement, le SN (*la cause, la raison*) sans réaction serait le résultat d'une double chute : la copule (*est*) et le *que*. Ce qui n'est pas attesté pour d'autres constructions.

Troisièmement, on ne dispose d'aucune donnée faisant état de constructions intermédiaires dans lesquelles le *que* serait tombé et non la copule, que ce soit sous la forme de *la raison / la cause est que phrase*, ou *la raison / la cause c'est que phrase*.

- (9) Malgré son âge respectable, il lui est arrivé de saluer ses fans en se promenant en papemobile... découverte de son recouvrement pare-balles ! * [La raison / La cause c'est ; La raison / La cause est] il veut être près du peuple.

Enfin, les constructions sans réaction présentent des différences de distribution nettes avec la forme *le N est que* (ce qui n'est pas le cas des constructions interrogatives décrites par Ruggero DRUETTA, 2002). Les constructions à prédicat nominal libre se combinent avec n'importe quel type de matériau syntaxique (des phrases, des formes nominales, pronominales), alors que les formes avec réaction ne sont compatibles qu'avec des constructions phrastiques à leur suite :

- (10) 17H45, Wuhan, 31 degrés au sol, nuageux. En fait le temps est toujours le même dans les grandes villes : nuageux. La raison : la pollution. (marine-en-chine.over-blog.org/archive-09-04-2006.html)
- (11) 17H45, Wuhan, 31 degrés au sol, nuageux. En fait le temps est toujours le même dans les grandes villes : nuageux. *La raison est que la pollution.
- (12) Il est vrai que cette crainte n'était pas infondée : dans ce qui était alors la Tchecoslovaquie, des forêts entières avaient déperé en peu de temps. La cause : la pollution de l'air. (www.wsl.ch/im/publications/scribes/bericht/b98/kap2-fr.html)
- (13) Il est vrai que cette crainte n'était pas infondée : dans ce qui était alors la Tchecoslovaquie, des forêts entières avaient déperé en peu de temps. *La cause est que la pollution de l'air.

Lorsque les SN sont employés seuls, ils constituent des actes de langage indépendants. On les trouve en tant que réponses à des questions :

- (14) — Qu'est-ce qui cause le réchauffement de la planète ?
— La pollution.

Il n'y a donc pas de fondement pour considérer ces formes nominales comme un avatar d'une phrase subordonnée dont la copule et le *que* seraient tombés.

Nous allons alors mettre ces constructions en relation avec une autre structure d'origine. Il s'agit de structures dialogiques où l'élément nominal correspond à une intervention initiatrice de question et l'élément qui suit consiste en l'intervention réactive de réponse. Derrière un exemple comme (10) ou (12), on aurait donc une construction dialogique :

- (15) — 17H45, Wuhan, 31 degrés au sol, nuageux. En fait le temps est toujours le même dans les grandes villes : nuageux.
— La raison ?
— La pollution.
- (16) — Il est vrai que cette crainte n'était pas infondée : dans ce qui était alors la Tchecoslovaquie, des forêts entières avaient déperé en peu de temps.
— La cause ?
— La pollution de l'air.

Selon cette analyse, les SN *la cause, la raison* de nos structures figurent donc des énoncés à part entière qui sont le reflet de la mise en scène d'un dialogue. La relation entre le SN et l'énoncé qui suit est d'ordre essentiellement dialogique et donc intrinsèquement discursive, et ce, dès son origine.

Le cheminement de grammaticalisation qui correspond à ce type d'évolution n'est pas répertorié. Il correspond au schéma ci-dessous :

Cheminement d'une structure qui va du dialogique au monologique :

Structure dialogique dans un discours dialogal⁶ : énoncé interrogatif L₁ + réponse
L₂ étape 1 > structure dialogique dans un discours monologal : énoncé interrogatif
L₁ + réponse L₁ étape 2 > structure monologique dans un discours monologal : appendice + énoncé L₁ étape 3.

L'étape 1 correspond aux dialogues dans lesquels le SN *la cause, la raison* est une question posée par un locuteur (L₁) et l'énoncé qui suit est une réponse donnée par un autre locuteur (L₂). L'étape 2 est illustrée par les cas où le même locuteur (L₁) prend en charge les deux énonciations et le SN est séparé de l'énoncé par un point d'interrogation, [cf. (4), (5), (6)]. L'étape 3 correspond aux cas où le SN est séparé de l'énoncé par un signe de ponctuation faible, la virgule. Il perd alors les traces de son fonctionnement interrogatif et paraît revêtir le rôle d'appendice de l'énoncé qui suit.

Les deux premières étapes sont attestées dans des états plus anciens du français.

6 Nous reprenons à Eddy ROULET *et al.* (1991 : 50 et ss.) la distinction entre discours dialogal/monologal, qui concerne le nombre de locuteurs impliqués et celle entre discours dialogique/monologique, qui concerne sa structure. Ainsi un discours impliquant un seul intervenant mais dans lequel, par exemple, le locuteur pose une question à laquelle il répond lui-même est un discours monologal muni d'une structure dialogique.

Étape 1

(17) DU BOIS - Je vous dis qu'il faut quitter ce lieu.

ALCESTE - La cause ?

DU BOIS - Il faut partir, Monsieur, sans dire adieu. (MOLIÈRE, *Le Misanthrope*, 1667)

Étape 1 et étape 2

(18) SGANARELLE - Seigneur Alcantor, je vous suis obligé de l'honneur que vous me faites ; mais je vous déclare que je ne me veux point marier.

ALCANTOR - Qui, vous ?

SGANARELLE - Oui, moi.

ALCANTOR - Et la raison ?

SGANARELLE - La raison ? C'est que je ne me sens point propre pour le mariage ; et que je veux imiter mon père, et tous ceux de ma race, qui ne se sont jamais voulu marier. (MOLIÈRE, *Le Mariage forcé*, 1668)

Étape 2

(19) Cette femme hautaine, Mme de Rénéal, était l'auteur de cette abomination. La raison ? Les beaux yeux et les joues si fraîches du petit abbé Sorel la disaient de reste. (STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, 1830)

L'exemple est particulièrement intéressant car l'anaphore par le pronom *la* sur *raison* montre le caractère non encore grammaticalisé du SN dans cet extrait.

Un dernier argument que j'avancerais pour le cheminement qui va du dialogique au monologique est qu'il est à l'œuvre dans une autre construction qui manifeste des signes nettement plus tangibles de figement subséquents à une grammaticalisation, la construction *En veux-tu en voilà*. Je me réfère à un article de M. J. BÉGUELIN (à paraître) qui analyse les différentes structures micro et macrosyntaxiques qui sont en jeu dans cette construction. Parmi les structures macrosyntaxiques, elle en relève une qui correspond à une structure dialogique mettant en scène une routine de type *préparation action*, correspondant à un format de question-réponse.

« Les deux membres de la structure correspondent dans ce cas à deux énonciations : l'offre accomplie par la seconde E [énonciation de clause] enchaîne sémantiquement sur une potentialité positive implicite par la requête qui précède : *en veux-tu ? <oui, alors> en voilà*. » (M. J. BÉGUELIN, à paraître)

Nous nous trouvons face à un cas très semblable de figement d'une construction dialogique dans une séquence monologique, à la différence près qu'elle nécessite la reconstruction de la réponse positive du destinataire <oui, alors>. Nos constructions sont plus proches de véritables séquences dialogiques dans la mesure où elles mettent directement en jeu une question et sa réponse.

Une telle évolution peut être mise en parallèle avec la notion de délocutivité de BENVENISTE (1966 : 277-285). Plus précisément, elle présente une similitude avec celle des termes comme *d'accord* dont la sémantique a évolué d'un acte primitif d'assertion (*c'est d'accord*) vers un acte de consentement à la suite

d'une dérivation illocutoire au sens de J.-C. ANSCOMBRE (1980). Il faut néanmoins relever qu'en ce qui concerne nos constructions, elles ne manifestent pas un changement notoire de valeur illocutoire. La force interrogative s'est maintenue et est constitutive du lien qui unit la forme nominale à l'énoncé qui suit. Dans les constructions qui correspondent à l'étape 3, si elle paraît obliérée, c'est le fait de la substitution de la virgule au point d'interrogation.

3. Élargissement de l'analyse aux structures explicatives

Le cheminement préconisé pourrait trouver une motivation rendant compte du fait qu'il a été adopté par les locuteurs. Pour la comprendre, il faut revenir à l'analyse que Charles BALLY propose pour les structures explicatives. Cet auteur les conçoit comme fondamentalement polyphoniques, à savoir mettant en scène un dialogue cristallisé. Il va jusqu'à mettre en relation l'usage de la conjonction *car* avec un énoncé comme « vous me demandez pourquoi ? » (cf. Ch. BALLY, 1965 : § 95), en partant de l'étymologie donnée habituellement à *car*, qui remonte à *quare*. Oswald DUCROT, sur les traces de BALLY, envisage également une structure polyphonique pour rendre compte de la relation d'explication signifiée par cette conjonction :

« L'emploi de *car* pour introduire une *explication* aurait donc à sa base un procédé rhétorique courant, qui consiste à faire comme si quelqu'un vous posait les questions auxquelles on a envie de répondre (procédé qui commande bien des développements universitaires, et dont le langage enfantin contient de nombreux exemples). » (DUCROT, 1983 : 177)

Les constructions que nous avons examinées obéiraient ainsi à un principe communicationnel, selon lequel on intègre la voix de notre destinataire dans notre discours pour lui faire poser les questions qui nous permettent de progresser dans notre propre discours. On tiendrait là une motivation du cheminement

7 O. DUCROT (1983 : 177) présente deux étymologies pour *car* : l'une habituellement retenue par les dictionnaires (cf. Le Robert), selon laquelle *qua* est l'ablatif d'« un relatif de liaison », équivalent à la coordination et suivie d'un démonstratif ; *qua re* signifie alors littéralement « et, à cause de cette chose », qui se traduit par *c'est pourquoi*. Toutefois, il relève que cela a une signification inverse de celle de *car* : X c'est pourquoi Y (*c'est pourquoi* fait de Y une conséquence de X) ; l'autre, selon laquelle *qua* est l'ablatif du pronom interrogatif : *qua re* signifie alors à cause de quelle chose, i.e. *pourquoi*.

de grammaticalisation qui fait passer de formes dialogales à des formes monologiques. La trace de leur origine dialogale – signe du principe de persistance – réside dans la parataxe qui unit le segment nominal à l'énoncé qui suit.

Corinne ROSSARI
Université de Fribourg

BIBLIOGRAPHIE

- ANSCOMBRE Jean-Claude (1980) : « Voulez-vous dériver avec moi ? », *Communications*, 32, p. 61-124.
- BALLY Charles (1965) : *Linguistique générale et linguistique française*. Berne, Francke.
- BÉGUELIN Marie-José (à paraître) : « Grammaticalisation et renouvellement formel de *en veux-tu en voilà* », in *Mélanges offerts à B. Combettes*.
- BENVENISTE Émile (1966) : *Problèmes de linguistique générale*, 1. Paris, Gallimard.
- BRINTON Laurel J. (1996) : *Pragmatic Markers in English. Grammaticalization and Discourse Functions*. Berlin et New York, Mouton de Gruyter.
- COJOCARIU Corina (2007) : « Réajuster ses dîres : la réserve, le recalibrage », in Corinne ROSSARI (dir.), *Les Moyens détournés d'assurer son dire*. Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, p. 77-100.
- DRUETTA Ruggero (2002) : « Qu'est-ce que tu fais ? État d'avancement de la grammaticalisation de *est-ce que* Première partie », *Linguae & 2002-2*, p. 67-88.
- DUCHROT Oswald (1983) : « *Puisque*, essai de description polyphonique », *Revue Romanica*, 24, p. 166-185.
- HOPPER Paul (1991) : « On Some Principles of Grammaticalization », in Elizabeth CLOSS TRAUGOTT et Bernd HEINE (dir.), *Approaches to grammaticalization*. Amsterdam et Philadelphie, Benjamins, p. 17-35.
- LAMIROY Béatrice et CHAROLLES Michel (2005) : « Des adverbes aux connecteurs : le cas de *mais*, *seulement*, *simplement*, *heureusement* et *malheureusement* », *Traux de Linguistique*, 49, p. 57-79.
- MARCHELLO-NIZIA Christiane (2006) : *Grammaticalisation et changement linguistique*. Bruxelles, De Boeck-Duculot.
- MEILLET Antoine (1982) : « L'évolution des formes grammaticales », in Antoine MEILLET, *Linguistique historique et linguistique générale*. Paris, Champion, p. 130-149.
- ROSSARI Corinne (à paraître) : « Aux frontières de la conséquence et de la reformulation : le cas de *en conclusion* et *conclusion* », *Recherches Linguistiques*, 29.
- ROSSARI Corinne et COJOCARIU Corina (à paraître) : « Constructions of the type *la cause / la raison / la preuve* + utterance : grammaticalization, pragmaticalization or something else ? », *Journal of Pragmatics*.
- ROULET Eddy *éscal.* (1991) : *L'Articulation du discours en français contemporain*, 3^e éd. Berne, Peter Lang.

TRAUGOTT Elizabeth. Closs (2004) : « Le rôle de l'évolution des marqueurs discursifs dans une théorie de la grammaticalisation », in Jocelyne FERNANDEZ-VEST et Shirley CARTER-THOMAS (dir.), *Structure Informationnelle et Particules énonciatives : essai de typologie*, coll. « Grammaire et Cognition », 1 et 2. Paris, L'Harmattan, p. 295-333.